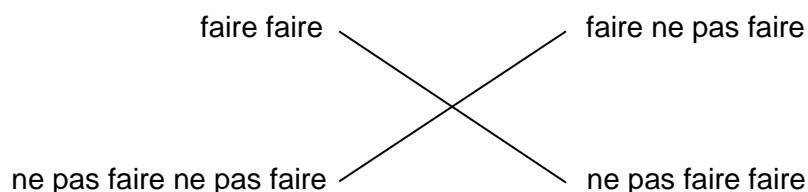

La rationalité de l'Action

Programmation et influence du dispositif

L'Action, dimension pragmatique du discours*, est une synthèse de l'hétérogène qui observe les transformations d'états et les mouvements d'objets ou de sujets. L'analyste du discours repère des séquences à travers des programmes narratifs, les actes de sujets conditionnant les rapprochements et séparations entre d'autres sujets et autres objets. Les transformations ne pouvant s'observer qu'*a posteriori*, la lecture sémiotique de l'action ne peut qu'être rétrospective. Par scrupule terminologique, nous pouvons alors préciser que, dans notre cas, l'« action » n'est pas le terme exact, puisque nous nous situons dans un horizon prospectif. Le terme le plus approprié pour parler des effets de la signalétique selon ce principe d'action est par conséquent la *manipulation*. Terme qui, rappelons-le, n'est pas péjoratif lorsqu'il est utilisé par la sémiotique. Greimas et Courtès nous disent : « (...) *la manipulation se caractérise comme une action de l'homme sur d'autres hommes, visant à leur faire exécuter un programme donné : dans le premier cas il s'agit d'un "faire être", dans le second d'un "faire faire" »*¹²³. Ces modalités factitives sont portées dans le carré sémiotique*¹²⁴, tel que :



L'axe des contraires, *faire faire* vs *faire ne pas faire*, relèvent respectivement du « mandat » et de l'« empêchement ». Dans notre problématique, elles se rapprochent des principes d'interdiction (*faire ne pas faire*), de prescription (*faire faire*), ou encore de permission (*ne pas faire ne pas faire*). Nous pouvons donner un aperçu des variations de conception des messages à travers ces modalités sémiotiques.

La manipulation est le lieu où nous pouvons penser la signalétique à travers les modalités factitives, à travers les objectifs visés en tant qu'effet sur des sujets. On se demande vers quoi doit mener concrètement la signalétique sonore. Doit-on induire un comportement ? Doit-on modifier un cours d'action ? Doit-on rassembler les individus sur le site ou les éloigner ? Cela nous mène à questionner le dispositif sur un plan plus large : le son doit-il se résumer à une seule fonction pragmatique ? Peut-on envisager plusieurs programmes d'action pour le marquage de site ? Peut-on envisager plusieurs fonctions pour la signalétique sonore dans sa globalité, et selon diverses formes au sein du programme Mémoire ? À ce stade, il nous faut logiquement approcher la problématique dans sa globalité avant que de suggérer des programmes précis. Précisons dès à présent que nous ne fermerons pas les possibilités de conception signalétique : nous considérerons le son et son rôle dans le programme mémoire

¹²³ COURTÉS J., GREIMAS A.J., *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Coll. Université Linguistique, Hachette Supérieur, 1993, p. 220.

¹²⁴ La notion de carré sémiotique est définie dans le glossaire, toutefois une explication plus développée est donnée en chapitre III de la présente partie, III.1. « Les saisies cognitives ».

en tant que marquage de site, mais également à travers d'autres formes discursives susceptibles de servir le programme mémoire dans sa globalité.

D'un point de vue général, le programme mémoire implique une double injonction. La première est relative à l'objectif ultime, qui est d'éviter toute intrusion dans les galeries menant au stockage des déchets, et toute altération du site d'enfouissement. Nous sommes en quelque sorte dans une logique d'*empêchement*, c'est-à-dire de *faire ne pas faire*. Or, cet empêchement peut être compris de deux manières. Tout d'abord, il peut simplement relever d'une obstruction, de la mise en place d'un obstacle qui empêche une action indésirée. Concernant la modalité sonore, il peut s'agir alors d'une alarme qui joue sur les plans sensoriel et cognitif des individus en faisant comprendre – et sentir – qu'un danger potentiel est en présence. Il s'agirait donc de stopper « simplement » un cours d'action. Mais l'empêchement n'est pas nécessairement à comprendre – du point de vue de la signalétique – comme un principe d'obstruction. Il peut être d'ordre moral ou cognitif. Il engage alors une surmodalisation, qui implique que les sujets soient convaincus au préalable de la nécessité de ne pas s'introduire dans les galeries. Cet empêchement résiderait ainsi dans un rappel du principe d'interdiction.

Cela nous mène au deuxième type d'injonction, qui est un *mandat*, c'est-à-dire un *faire faire*. Ce mandat réside dans l'injonction à transmettre la mémoire au fil des générations. Ce *faire faire* comprend lui-même des surmodalisations, la première étant un *faire savoir* : les générations actuelles et futures *doivent* porter la mémoire, et transmettre les connaissances aux générations les suivant.

Nous voyons alors différentes modalités selon le plan que l'on observe :

- La **signalétique** doit pouvoir *empêcher* (faire ne pas faire), ce qui passe par un biais cognitif, de l'ordre du *faire savoir*. Ce biais cognitif introduit ainsi un gradient dans la stratégie utilisée pour arriver à l'objectif ultime : la nature du message et de son information peut varier entre le régime de l'*alarme* et le régime de l'*information*¹²⁵. Ces positions correspondent à une obstruction plus ou moins forte assumée par la signalétique de site. Ainsi nous pouvons imaginer une obstruction forte avec une gêne occasionnée par le son, incitant le visiteur à ne pas aller plus loin dans son parcours

¹²⁵ Cette graduation est constituée des termes suivants : *information, avertissement, alerte, interdiction* et *alarme*. Une confusion peut aisément apparaître lorsqu'il s'agit de distinguer l'alerte de l'alarme. Les termes juridiques ou définitions posées dans le milieu de la sécurité et de la prévention françaises varient. Il semble plus intéressant, dans notre cas, de se pencher sur l'étymologie pour les distinguer. Ainsi le CNRTL nous dit, pour l'entrée « alerte » :

« 1. 1552 *loc. adv.*, *estre a l'herthe* « être sur ses gardes, sur le qui vive » [...] 2. XVIII^e s. *emploi subst.*, « *appel à la vigilance; inquiétude subite* » [...] 1 *empr.* à l'*ital.* all'erta « sur ses gardes » (Kohlm. 1901, p. 28; Sar. 1920, p. 38; Wind 1928, p. 124) de erta « côte, hauteur » *fém.* de erto « escarpé » *part. passé* de *ergere* « dresser » lui-même du *lat.* *erigere* « id. » : l'*ital.* all'erta signifiait à l'orig. « sur la hauteur » ».

Pour l'« alarme », nous trouvons :

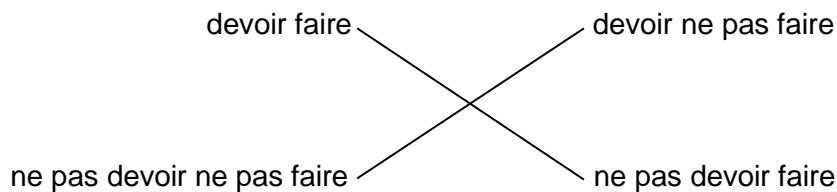
« *Interj.* 1. *av.* 1307 « *cri, signal pour faire courir aux armes, pour annoncer l'approche de l'ennemi (sens propre)* » [...] II. – *Subst.* 1470 « *frayeur, vive inquiétude* » [...] *Empr.* à l'*ital.* all'arme (> allarme) littéralement « aux armes » *interj.* puis *subst.*; attesté comme *interj. dep. le déb.* XIV^e s. (G. Villani, *Cronica*, 8, 8 ds *Batt. t. 1* 1961). Malgré la date *anc.* de l'*empr.* l'*hyp. ital.* est préférable à une orig. *fr.* (FEW, 2ehyp.), car en cette lang. l'*interj.* aurait été as armes. »

L'observation étymologique nous indique que l'alarme dispose d'un appel à l'action précis (que l'on retrouve parfois dans les pratiques de sécurité moderne), alors que l'alerte implique une attention vive. Par conséquent, l'alarme est le niveau le plus élevé en termes d'expression d'une urgence et d'un comportement adapté nécessaire.

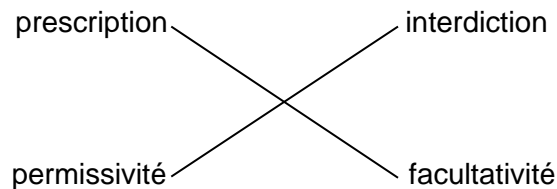
(interdiction ou alarme), ou bien sur un plan plus cognitif, une alerte faisant comprendre la présence d'un danger potentiel. Enfin, nous pouvons envisager un avertissement ou une simple information de nature non dysphorique. D'autre part, la signalétique peut avoir, outre la fonction d'information, une fonction de *rappel*. Elle se fonderait donc sur un savoir préalable généré par les autres composantes du programme mémoire, ou autres modalisations du dispositif sonore.

- Le **programme mémoire** dans sa globalité, doit assurer un *faire faire* général, c'est-à-dire faire en sorte que le mandat soit assumé par les générations, qui porteront la mémoire. Plus encore, que la *prescription* (le devoir de transmission) ici formulée perdure. Un *devoir faire* s'applique donc à deux *faire savoir* : l'Andra doit faire savoir aux publics l'existence du stockage, ainsi que la nécessité de transmettre ce savoir. De même, les générations doivent faire savoir aux suivantes les mêmes contenus.

En outre, ces déclinaisons modales peuvent être résumées sous la structure des *modalités déontiques*¹²⁶, représentée dans le carré sémiotique* comme suit :



A.J. Greimas dénomme ces modalités dans les termes suivants¹²⁷ :



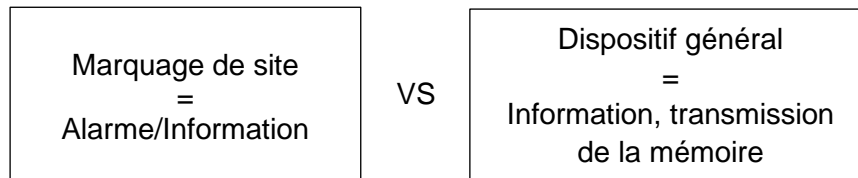
Le marquage de site est donc modalisé selon le principe d'*interdiction*, qui sert ainsi l'objectif premier d'*empêchement*, et matérialise la *prescription*. Cette dernière est portée par le programme mémoire dans sa globalité. Elle sert alors, par son injonction d'ordre moral, l'identification du/des message(s) transmis par le marquage de site, et permet à celui-ci de n'être pas réduit à un *empêchement* physique (un obstacle), mais de se décliner sous différentes qualités informationnelles et modalités sémiotiques. Par exemple, nous disions de la signalétique que la nature du message et de son information peut varier entre le régime de l'*alarme* et le régime de l'*information* ; la signalétique peut alors être conçue comme une interdiction ou comme une permission, selon le degré d'interdit et d'expression du danger que nous lui conférons.

¹²⁶ « D'un point de vue sémiotique, la structure modale **déontique** apparaît lorsque l'énoncé modal, ayant pour prédicat le devoir, surdétermine et régit l'énoncé de faire ». in COURTÉS J., GREIMAS A.J., *op.cit.*, p. 90.

¹²⁷ GREIMAS A.J., *Du sens II*, *op.cit.*, p. 77.

Cette présentation laisse entrevoir une dichotomie entre les programmes relatifs à la signalétique de site et ceux relatifs au dispositif sonore dans sa globalité. Nous parlons ici de l'éventualité où la signalétique est comprise comme un empêchement, et conçue comme une alarme. Ainsi présentée, celle-ci porte sur une modification d'un cours d'action et la diffusion d'un message relatif au danger. Or, cette possibilité semblerait indiquée dans l'hypothèse de l'oubli, un oubli partiel ou total de l'existence du site. Elle peut également être pertinente si la mémoire est encore existante, mais certainement pas la seule stratégie à envisager.

Une telle dichotomie introduit une opposition que l'on peut schématiser ainsi :



Cette remarque fait écho à la posture premièrement adoptée par ces travaux : la pérennité de la signalétique sonore était envisagée par sa capacité à anticiper la perte d'information. Dans ces conditions, elle devait porter une quantité et une qualité d'information permettant de localiser et d'exprimer, en lien avec les autres éléments du marquage de site, la nature d'un danger invisible. Cette position, discutable, a été modifiée à la suite d'une reformulation de la problématique par l'Andra, de sorte à envisager le dispositif sonore sur un plan plus large.

En effet, le fait d'interrompre un cours d'action ne semble pas réellement pertinent, et ce à plusieurs titres. Tout d'abord, les chances d'une excavation et d'une exploitation de ressources – géologiques par exemple – sont faibles, du fait de la nature du site choisi par l'Andra¹²⁸. Par ailleurs, les galeries seront scellées de sorte qu'aucun individu ne puisse accéder au stockage sans recourir à des moyens techniques importants. Par conséquent, il ne s'agit pas de disposer d'une alarme anti-intrusion, mais d'un marquage préventif. La signalétique ne doit donc pas anticiper le problème d'une intrusion, ni être conçue à partir de l'hypothèse de l'oubli, mais être un élément favorisant la création et la transmission de savoirs, d'une mémoire.

Cela n'implique pas pour autant que le son ne puisse renseigner sur la nature du site. Le *faire savoir* propre au marquage sonore est toujours envisagé, mais alors en interaction avec les autres formes de discours émis par le programme mémoire. Nous n'écartons donc, pour le moment, aucune modalité informationnelle : le déploiement du marquage sonore pouvant se faire sous diverses formes complémentaires. Les fonctions d'avertissement, d'alerte ou d'alarme ne sont pas exclues *a priori* ; il s'agit simplement d'écarter l'hypothèse de l'oubli comme direction principale conditionnant la morphologie sonore et son message.

Les exemples précédents (tels que l'empêchement, l'injonction à *ne pas faire* via l'alarme ou l'alerte) disposent d'une logique à dominante disjonctive : l'hypothèse de l'oubli nous menait vers une conception signalétique qui vise à *éloigner* les sujets de l'objet /enfouissement de déchets/. Les *logiques jonctives* peuvent être une entrée pour la conception du marquage sonore de site – pour le moins au prisme de la rationalité de l'action.

La logique disjonctive ne réside pas nécessairement dans la qualité du son et sa morphologie : on peut imaginer le cas d'une signalétique sonore tout à fait différente de l'alarme, par

¹²⁸ Le fait que le sol ne dispose pas de ressources rares et *a priori* intéressantes pour une exploitation est un des critères ayant orienté le choix de la localité pour l'enfouissement des déchets.

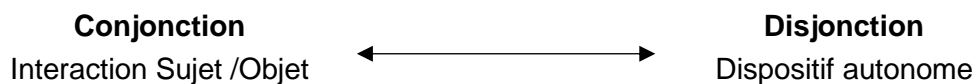
exemple, le cas du rappel sonore dont nous parlions. Le son pourrait être, dans ce cas, seulement un signal, conventionnellement posé en tant que tel ; sur la base de la connaissance commune du son et de sa signification (présupposant une communication réitérée et à grande échelle), sa diffusion et son écoute suffiraient à renseigner sur la nature du site.

Dans l'idée où la signalétique est disposée en marge du site d'enfouissement, le son dénoterait la proximité du site concerné sans en être à l'épicentre, *détournant* ainsi l'intérêt et l'attention du site même.

À l'opposé des premières suggestions, la signalétique peut être investie d'une fonction conjonctive : le dispositif localise le site d'enfouissement, il est donc nécessaire de se trouver sur le site pour recevoir le message sonore. Ce message peut également (mais pas nécessairement) être un rappel.

Enfin, le dispositif peut, en plus d'être localisant, nécessiter la proximité d'un sujet voire une interaction entre le sujet et le dispositif physique pour émettre du son. Nous pouvons alors représenter un axe *conjonction vs disjonction* relatif à la jonction des sujets vis-à-vis du dispositif physique, tel que :

Axe *conjonction vs disjonction* relatif au rapport sujet / dispositif physique



De même, nous relevons l'axe *conjonction vs disjonction* relatif à la jonction des sujets vis-à-vis du site d'enfouissement, tel que :

Axe *conjonction vs disjonction* relatif au rapport sujet / site d'enfouissement



Nous devons alors préciser un peu plus la logique jonctive en incluant les objets attenants à ces propositions et au site d'enfouissement. Tout d'abord, nous pouvons rapprocher les deux axes donnés ci-haut. Si l'on croise les logiques de jonction selon les rapports sujet / site d'enfouissement, et sujet / dispositif physique, quatre types de conception en ressortent : l'*éloignement*, le *détournement*, la *localisation* et l'*inclusion*. Chaque dynamique porte sa propre combinaison de conjonction et de disjonction pour le sujet vis-à-vis des deux objets cités, tel qu'affiché dans le tableau suivant :

	Éloignement	Détournement	Localisation	Inclusion
Site d'enfouissement	U	U	n	n
Dispositif physique	U	n	U	n

Tableau 1. Logiques jonctives réparties en fonction des rapports entre le sujet, le site d'enfouissement et le dispositif physique. Nous reprenons ici les symboles conventionnellement utilisés en sémiotique pour représenter, au sein des programmes narratifs, les conjonctions (n) et les disjonctions (U).

Dans ce tableau, l'éloignement donne une disjonction totale, en combinant la disjonction sujet / site d'enfouissement et sujet / dispositif physique. Le détournement implique pour sa part une conjonction du sujet et du dispositif physique. La localisation, sans impliquer de rapprochement du sujet de du dispositif physique, demande déjà que le visiteur soit présent à l'épicentre du site de stockage. Enfin, l'inclusion est une conjonction totale du sujet vis-à-vis de nos deux objets de référence.

Ceci présenté, il faut toutefois relever que le seul critère du rapport inclusif ou exclusif du sujet vis-à-vis du site d'enfouissement et du dispositif physique ne suffit pas à rendre compte de la dynamique jonctive décrite *supra*. L'implication du sujet-visiteur vis-à-vis du dispositif physique peut également être dirigée par la thymie*. Par exemple, dans le cas du dispositif nécessitant une action de la part du sujet, la jonction est de nature essentiellement physique ; dans le cas de l'éloignement par une alarme, les qualités sensorielles viennent actualiser une orientation thymique* dont le sens est celui de la disjonction, de l'éloignement physique en tant qu'injonction et conséquence.

Trois natures relationnelles sont extraites : jonction *sujet / site d'enfouissement*, jonction *sujet / dispositif physique*, et enfin jonction *sujet / dispositif sonore* par le biais du mouvement provoqué par la perception sonore, à partir d'un fondement *thymique**.

La *conjonction thymique* est prise, ici précisément, comme l'absence d'un effet d'éloignement du sujet relativement à la nature sensorielle du son. Nous ne parlons pas encore d'un son agréable, mais au moins d'un son qui n'est pas désagréable. Ainsi l'alarme se verra dotée d'une thymie favorisant la disjonction, alors que le signal, dans la mesure où nous concevons temporairement celui-ci comme non-dysphorique, verra sa thymie catégorisée dans la conjonction¹²⁹.

C'est ainsi que l'on peut catégoriser les quatre modalités données ci-haut :

¹²⁹ Nous appuyons sur le fait que cette acception ne s'applique qu'à la réflexion développée ici, et dans le but de schématiser nos propos.

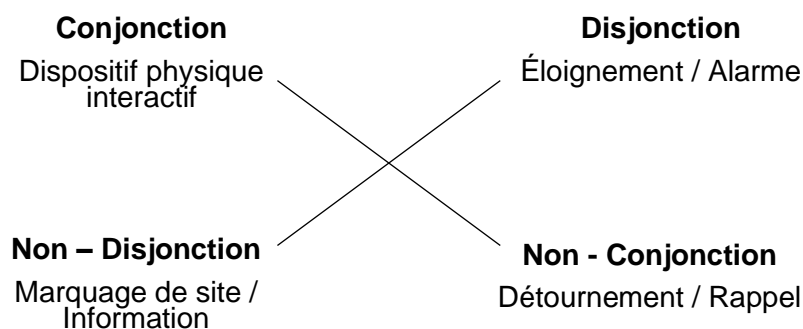
Tableau 2. Logique jonctives reconsidérées par le biais de la catégorie thymique. La jonction par la thymie permet d'introduire différentes valeurs informatives.

	Logique jonctive		
	Site d'enfouissement	Dispositif physique	Thymie
Éloignement / Alarme	U	U	U
Détournement / Rappel	U	U	n
Localisation (marquage de site) / Information	n	U	n
Inclusion/ Dispositif physique interactif	n	n	n

Le tableau 2 ci-dessus fait figurer des options conceptuelles d'ordres différents, certaines sont définies par leur fonction et/ou leur valeur informationnelles, d'autres par des moyens. Ce choix est justifié par le critère fondamental faisant intervenir les différentes options : celui d'une représentation des possibilités par le prisme de l'action, notamment à travers la relation attraction/répulsion entre le sujet et le dispositif de marquage. Cette relation primant, nous faisons ici figurer les positions principales envisageables selon ce critère, puisque la fonction centrale envisagée est d'ordre pragmatique.

La modalité de l'éloignement (dans le tableau : « Éloignement / Alarme »), est dotée d'une logique disjonctive vis-à-vis du rapport Sujet / Site d'enfouissement. Ceci peut être discuté, car sa position lui confère un caractère localisant. Néanmoins, la logique dominante, quand bien même le dispositif spécifie la localité du site, est celle d'une forte disjonction thymique*. Le mouvement principal instauré par la fonction est centrifuge, et la conjonction se fait principalement entre dispositif physique et site d'enfouissement, alors que le sujet est dans une dynamique de disjonction.

À présent, au vu des valeurs que nous venons de définir, nous pouvons représenter ces positionnements stratégiques dans le carré suivant, opposant conjonction et disjonction, et catégorisés selon ces valeurs. Ces dernières définissent des degrés différenciés au sein de la logique jonctive :



Ce carré sémiotique* présente l'opposition fondamentale qui régit la réflexion sur les logiques d'éloignement et d'inclusion dont peut disposer le marquage de site : les deux termes de droite, Disjonction et Non-conjonction, sont illustrés par des marquages dont la logique est essentiellement et spatialement centrifuge. Ces deux positions auront nécessairement pour effet de localiser, puisqu'elles seraient disposées en périphérie du site d'enfouissement. Néanmoins, leur logique reste centrifuge, que la thymie soit positive (le détournement ne *repousse pas*) ou négative (l'éloignement et l'alarme *repoussent*). Les deux termes de gauche sont, eux, centripètes, avec pour différence un dispositif physique inclusif ou non.

La Conjonction est ainsi illustrée par un marquage directement sur le site d'enfouissement, à l'épicentre (conjonction spatiale), impliquant une interaction avec le dispositif physique (conjonction physique), et dont l'expression sonore est soit euphorique soit non-dysphorique (conjonction thymique).

La Non-Disjonction introduit une distance supplémentaire, du fait qu'aucune interaction avec le dispositif physique n'est nécessaire (disjonction physique). Elle marque en revanche la présence du site, toujours à l'épicentre (conjonction spatiale), et son expression sonore est similaire sur le plan de la perception agréable/désagréable (conjonction thymique). Nous ajoutons une qualité informationnelle à ce marquage, de sorte à préciser la modalisation informative et thymique : le son est censé porter, par ses qualités intrinsèques, l'information d'une présence (laquelle reste à définir), sans être à caractère dysphorique (c'est-à-dire désagréable, gênant, ou exprimant le danger).

La Non-conjonction est celle qui introduit une distance vis-à-vis du site d'enfouissement (disjonction spatiale), en plus de la disjonction physique. Le détournement consiste à détourner l'attention du site en lui-même, pour que l'intérêt soit porté sur le message ; le rappel vient alors réactiver le souvenir d'une connaissance préalable : l'existence d'un site d'enfouissement de déchets radioactifs. La dimension thymique* ne doit pas être dysphorique, puisque le message sonore ainsi conçu implique que la culture de réception l'intègre à sa mémoire.

La Disjonction est totale en ce qu'elle éloigne du site, qu'elle n'implique pas d'interaction physique, et que le message sonore fait appel à des qualités exprimant le danger, il peut ainsi être perçu comme relativement désagréable, car il s'agirait (par exemple) d'exprimer les risques que les déchets radioactifs font encourir à l'organisme humain.

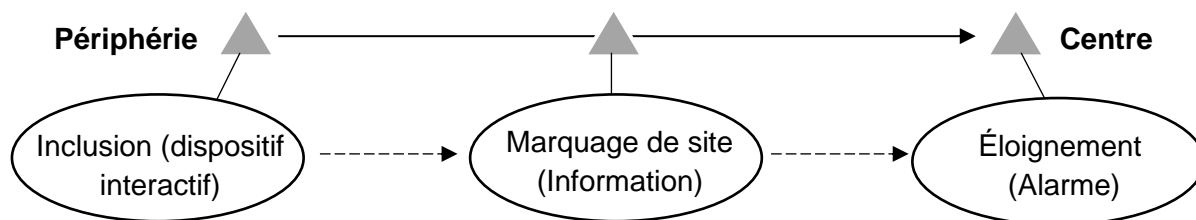
Ce carré fournit une vue d'ensemble des dynamiques stratégiques de la signalétique sonore, par le prisme des logiques jonctives. Il est évidemment envisageable de croiser les valeurs jonctives des termes exposés dans le carré (par exemple, le détournement peut demander une interaction sujet / dispositif physique). Cette vue d'ensemble reste toutefois restreinte à une modalité signalétique où le marquage sonore est doté d'une morphologie unique – possiblement itérative, mais néanmoins unique.

Notons que ces représentations peuvent paraître, dans l'immédiat, caricaturales, car il nous faudra à terme et pour plus de pertinence, recouper les logiques jonctives avec les autres rationalités du discours* (passion et cognition) et savoirs dégagés sur une signification appropriée pour envisager des conceptions cohérentes et efficaces.

On peut aussi envisager que ces logiques conjonctives et disjonctives s'appliquent chacune au sein d'une conception signalétique où les messages et morphologies sonores sont

multiples et différenciés. En croisant les fonctions et valeurs données, on peut concevoir une signalétique évolutive¹³⁰ où les morphologies sonores et leurs fonctions sont graduées.

Prenons un exemple : le marquage sonore serait doté de différentes morphologies, elles-mêmes assurant des dynamiques jonctives qui leur sont propres. Si nous concevons la syntaxe selon l'axe *périphérie* → *centre* (à supposer qu'on puisse déterminer une telle topographie), nous suggérons (parmi d'autres possibilités) une gradation débutant par un dispositif physique interactif, se terminant au centre par une logique d'éloignement – une alarme pour reprendre notre exemple – et passant par un marquage de site – assumant ou non une fonction de rappel :



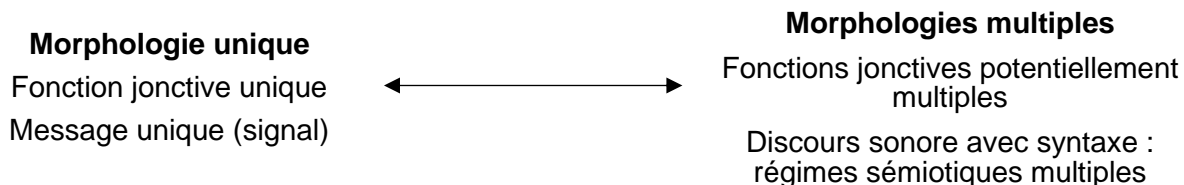
On voit que ces conceptions de la signalétique de site doivent être rapprochées du message sonore et de sa sémantique. Dans un cas similaire à celui donné ci-dessus, l'alarme peut être déclinée selon une gradation allant de l'information (en périphérie) à l'alarme (au centre), en passant par l'avertissement et/ou l'interdiction.

Au vu des suggestions, deux axes de conception signalétique ressortent :

- Fonction unique vs fonctions multiples. Lequel est à rapprocher du suivant ;
- Message et morphologie sonore uniques vs messages et morphologies sonores multiples.

Ces deux axes peuvent être regroupés sous un axe rapprochant le nombre de morphologies, les régimes sémiotiques et la forme du discours*, avec par exemple à un extrême un message unique, qui peut être un signal (fonction de rappel)¹³¹, et à l'autre une signalétique évolutive présentant un discours avec une syntaxe assurée par les différentes morphologies sonores.

Axe de l'unicité vs multiplicité des morphologies de la signalétique sonore



¹³⁰ Il s'agit là d'une évolution synchrone, relativement aux termes temporels sur lesquels le programme mémoire peut se projeter. Elle est donc évolutive par la syntaxe propre au marquage de site.

¹³¹ Nous partons dans l'idée que le message unique doit assurer une fonction de rappel, soit un signal, en rapport avec la remarque (cf. supra) selon laquelle l'hypothèse de l'oubli n'est pas l'hypothèse de départ pour une conception signalétique, cela excluant l'idée que l'alarme est à privilégier – voir même impliquant de l'éviter.

De toute évidence, ces modalisations de la signalétique sont des projections de l'ordre du possible, qu'il conviendra de discuter ultérieurement pour viser une efficacité et une pertinence sémiotique et communicationnelle.

Par ailleurs, nous dépassons déjà la seule rationalité de l'action, en évoquant à la fois la dimension thymique (propre à la passion), et la dimension sémantique (dans notre cas, propre à la cognition). Les relations avec la dimension sémantique et cognitive des messages seront développées ultérieurement.

Conclusion

Nous venons d'envisager la signalétique sonore à travers le rapport entre sujet et objet, les objets principaux étant ici relativement concrets : le site d'enfouissement des déchets radioactifs, et le dispositif sonore physique permettant d'émettre des sons. Les dynamiques de conjonction et disjonction nous ont permis d'observer un premier axe de conception de la signalétique, représentant des positions stratégiques variées. Nous avons vu également que cette dimension jonctive ne supporte l'isolement vis-à-vis des composantes passionnelles et cognitives que de manière très éphémère, en vue d'une schématisation. Les relations entre la dimension pragmatique et la sphère sémantique déployée par le dispositif sonore devront être développées ultérieurement pour plus de clarté et gagner en opérativité.

La rationalité de l'action nous a permis d'aborder un des pans de la conception du marquage de site ; il nous reste encore, toujours selon cette rationalité, à ouvrir au niveau plus large du dispositif sonore global (marquage de site et dispositif à l'échelle du programme mémoire). Par ailleurs, nous dépasserons la conception isolée du dispositif physique et des programmes associés pour envisager les forces d'opposition vis-à-vis de toute programmation, c'est-à-dire l'altérité et les résistances possibles au marquage et à l'objectif mémoriel.

I.2. Résistances, impondérables, et stratégies

Une fois envisagée la programmation du rapport entre la signalétique de site et les sujets à travers l'action et les mouvements disjonctifs ou conjonctifs, notre projection doit prendre en compte l'éventualité de contre-programmes. La considération des programmes d'action nous incite à anticiper les éventuelles résistances que le dispositif ou les stratégies de communication pourraient rencontrer :

« [...] si un programme vise à transformer un énoncé en un autre énoncé, il rencontrera une certaine résistance de l'énoncé initial, considéré comme un état plus ou moins stable. Il s'agit alors de la résistance de la matière, de la résistance de la complexité même de la situation initiale, ou, plus fréquemment, de la résistance imputable directement à l'action d'un autre sujet. Solidité, complexité ou hostilité, ces figures dessinent toutes la perspective d'un contre-programme. »¹³²

Notre but ici est d'envisager les résistances possibles, à notre portée, de sorte à compléter la vue d'ensemble, et ainsi enrichir les pistes de réflexion permettant d'atteindre les objectifs informationnels et mémoriels.

La sémiotique du discours, par observation des syntaxes canoniques, nous renseigne sur les forces à déployer pour répondre aux contre-programmes, rétrospectivement ou en anticipation. Fontanille nous dit :

¹³² FONTANILLE J., *Op. cit.*, p.204.

« De fait, l'actant* peut programmer l'action, et ce, de trois manières : (1) en calculant lui-même le parcours à rebours à partir de la situation qu'il veut obtenir, (2) en utilisant des schémas stéréotypés, (3) en mettant en place des stratégies. Mais, de la solution (1) à la solution (3), il s'éloigne progressivement de l'action, et se montre de plus en plus sensible à l'événement : en d'autres termes, partant d'une stricte programmation à rebours, à partir du résultat attendu, il finit par adopter une programmation prospective, à partir de la position imposée par l'instance de discours. Les schémas stéréotypés font déjà appel à la praxis et à la mémoire ; quant à l'efficacité des stratégies, elle dépend de la capacité de réponse de l'actant à l'événement hic et nunc. »¹³³

Au vu de la spécificité de notre projet (notamment liée à la projection temporelle), la programmation à rebours seule semble difficilement envisageable, car trop d'inconnues jalonnent le cheminement vers la communication et la mémoire à échelle transculturelle et pluriséculaire. Aussi les schémas stéréotypés seront-ils à mettre en œuvre de sorte que l'expérience actuelle que nous avons de la communication soit liée aux recherches touchant au sens et à la transmission des savoirs. Mais encore une fois, nos connaissances sont trop lacunaires et l'expérience, sur de tels sujets, est mince. De plus, l'actant* revêt ici un caractère multiple, en ce sens que le destinataire (nous y reviendrons) n'est pas unique et immuable. Il en est de même pour le destinataire, qui peut être vu comme une masse, mais dont on ne peut effacer la variété culturelle et idéologique.

Fontanille nous dit aussi que nombre de discours ou situations narratives ne relèvent « ni d'une reconstruction à rebours, ni d'une chaîne d'instructions ». Prenant l'exemple de la planification d'une attaque de banque pour exprimer la complexité et les enchevêtrements de contre-programmes et autres inconnues, il explique que l'actant doit

« [...] pouvoir combiner (1) la programmation à rebours, qui lui permet de conserver son objectif principal, (2) des schémas stéréotypés, permettant une réponse canonique, (3) un calcul stratégique à partir des représentations qu'il se donne de l'adversaire ou de l'impondérable. »¹³⁴

L'objectif de ces travaux n'étant pas de dresser une stratégie de communication pour l'Andra dans son entièreté, nous résumerons tout d'abord en disant que la part d'*impondérables* est trop conséquente pour pouvoir présentement se fonder uniquement sur les deux premiers types de mise en place d'un programme précédemment cités. Face aux impondérables, justement, la réponse logique est celle d'une adaptation *hic et nunc*. Il ne s'agit pas de suggérer une procrastination justifiant (ou non) la mise en place d'une communication pas à pas, et de faire un « bricolage » au gré des observations : il s'agit d'envisager un équilibre entre les différentes postures permettant d'optimiser la mise en place du résultat final. Il serait donc, *a priori*, nécessaire pour le programme mémoire (et donc pour l'Andra) d'envisager la prise en compte de l'événement au sein même de sa stratégie de communication. La programmation à rebours étant envisageable, mais insuffisante du fait des impondérables, et le manque d'expérience liée à l'échelle temporelle du projet, incitent à la rétroaction, à l'observation permanente des expériences, et la prise en compte d'un feedback pour pouvoir adapter, réenvisager et perfectionner les discours, leurs contenus, ainsi que les stratégies qui les comprennent.

¹³³ *Idem*, pp.201-202.

¹³⁴ *Idem*, pp.202-203.

Ainsi, la pertinence serait apportée par la rétrolecture, et le dispositif mémoriel serait un processus et non un assemblage de morphologies figées et immuables. Quand bien même un tel type d'assemblage pourrait potentiellement s'avérer efficace, il semble évident que la quantité d'inconnues, et donc de paramètres non maîtrisables, ne pourrait être réduite que par un dispositif qui inclue la prise en compte des évolutions sociétales et culturelles.

Prenons un peu de recul pour faire la part entre l'impondérable et l'anticipable : deux sources de résistance principales à l'information et à la mémoire sont actuellement visibles. Elles s'appliquent l'une et l'autre aux deux principaux niveaux du programme mémoire (marquage de site et transmission d'information) :

L'**entropie** est le premier¹³⁵ obstacle. Sur le plan physique, elle compromet, par l'effet du temps, la structure du dispositif de marquage de site. Elle constitue donc une perte d'information sur les plans physique et informationnel (puisque l'information passe également par le dispositif physique). Sur le plan purement informationnel, elle altère la nature de l'information, et peut mener à la perte partielle ou totale des informations comprises et émises en vue d'une mémoire collective. En réponse à cela précisément, deux axes de recherche s'imposent : les recherches portant sur les formes discursives susceptibles de disposer d'une pérennité sémiotique, et les recherches portant sur les stratégies de communication sur le long terme.

L'**humain** incarne une source de contre-programmes, tout autant que l'entropie. Du point de vue informationnel, il s'agit des résistances d'ordre idéologiques, où se croisent des motivations puissantes, par exemple les croyances. Du point de vue physique, on peut tout à fait imaginer une altération volontaire ou involontaire du dispositif. À cet égard, Gaston Bachelard décrit un des défis auxquels le programme mémoire doit répondre :

« Dans Les Secrets de la Maturité, Hans Carossa écrit "L'homme est la seule créature de la terre qui ait la volonté de regarder à l'intérieur d'une autre." La volonté de regarder à l'intérieur des choses rend la vue perçante, la vue pénétrante. Elle fait de la vision une violence. Elle décèle la faille, la fente, la fêlure par laquelle on peut violer le secret des choses cachées. Sur cette volonté de regarder à l'intérieur des choses, de regarder ce qu'on ne voit pas, ce qu'on ne doit pas voir, se forment d'étranges rêveries tendues, des rêveries qui plissent l'intersoucilier. »¹³⁶

Cette évocation de la curiosité mêlée à l'investissement, parfois invasif, de sens dans les entités et phénomènes observables est non seulement la condition d'une pérennité mémorielle, mais aussi celle de l'altération de l'information. C'est quelque part ce qui peut expliquer les théories complotistes et, peut-être moins extrêmes mais tout aussi hostiles à un sujet, une sphère de sens ou un projet, les oppositions idéologiques véhémentes nourries par un manque d'information ou des régimes de croyance. L'être humain veut trouver la brèche pour ouvrir la sphère, la décortiquer, l'exposer, la catégoriser, peut-être la comprendre, mais aussi dans notre exemple, la remplir, se l'approprier, combler ce vide qu'on a repéré voire provoqué.

Et nous voyons deux conséquences vis-à-vis du programme mémoire. La première est pratique. Si l'on envisage une perte de mémoire, associée à la mise en place d'un dispositif suffisamment durable pour tenir sans maintenance pendant des décennies voire des

¹³⁵ Premier car immuable. D'un point de vue temporel, l'impact humain est plus immédiatement observable.

¹³⁶ BACHELARD Gaston, *La Terre et les rêveries du repos*, Corti, 1948, Paris, p.13.

siècles¹³⁷, on peut imaginer qu'un des contre-programmes s'opposant à notre dispositif est l'homme lui-même. L'approche archéologique d'objets civilisationnels, par exemple, connaît bien cette problématique du rapport entre découverte et destruction de l'objet. Une approche bien intentionnée répondant au désir de connaissance ou à une simple curiosité peut tout à fait mener à l'altération ou à la destruction du dispositif. L'autre pendant du contre-programme est celui d'une destruction volontaire, par récupération des matériaux sur place (combien de structures antiques et médiévales ont disparu car elles constituaient une source de pierres et minéraux taillés ?), ou bien par hostilité vis-à-vis du dispositif lui-même.

Il y a donc deux cas de figure dans l'hypothèse de l'oubli, et vis-à-vis du dispositif physique : l'altération ou la destruction involontaire (curiosité intellectuelle, archéologie, *etc.*), ainsi que l'altération ou la destruction volontaire non hostile¹³⁸. En anticipation à ces contraintes possibles, il semble important de concevoir une structure physique pérenne, qui soit ne puisse être démantelée facilement (forgée dans le paysage, dont les parties en dur sont trop imposantes pour être déplacées, impliquant des éléments naturels tels que l'eau¹³⁹ ou le vent), soit perdure suffisamment longtemps pour constituer un objet culturel dont l'intégrité et la fonction ne sont pas indésirables, mais nécessaires à sa préservation – on voit toutefois qu'on déborde déjà sur le pan culturel et idéologique. Nous voyons ici le cas le plus extrême de l'oubli, dont nous avons précisé qu'il ne peut diriger nos recherches comme une hypothèse de départ à part entière. De plus, cela impliquerait l'échec communicationnel du projet de création de mémoire. Il faut relever par ailleurs qu'une telle posture conceptuelle impactera et contraindra nécessairement et fortement la morphologie sonore, tributaire de la matière et de la forme des éléments constituant le dispositif physique. Il en va de même pour l'entropie, contre laquelle il est possible de lutter par la mise en place d'un dispositif physique « pérenne ». Sur une altération strictement due à l'effet du temps, les éventualités semblent *a priori* plus nombreuses et moins contraignantes, pour la morphologie sonore comme pour la structure matérielle. Il est néanmoins nécessaire d'effectuer des recherches en ce sens.

Un autre cas de figure pour l'intervention humaine sur le plan physique est celle d'une altération ou destruction volontaire et hostile du dispositif. Nous parlons là tout particulièrement du cas où le son serait perçu comme une *nuisance*. La nuisance sonore peut être anticipée sur la base des connaissances actuelles. Nous pouvons contrôler cette dimension selon deux plans. D'une part, nous avons la morphologie sonore en elle-même, pour laquelle il s'agit d'observer les critères perceptifs, de nature physique ou culturelle (les neurosciences nous renseignent notamment sur ce point). D'autre part, le son est à considérer en contraste avec les éléments qui l'entourent : il s'agit de veiller à ce que son inclusion dans le « paysage sonore » ne soit pas en rupture, laquelle peut apporter une dissonance. Nous touchons là au domaine de l'écologie sonore.

L'autre conséquence liée au constat de Bachelard est socio-sémiotique, c'est la résistance idéologique liée au projet d'enfouissement, dont on peut faire l'expérience depuis quelques années déjà. Cette composante est anticipable, mais l'impondérable tient une place importante dans notre appréhension des évolutions culturelles, idéologiques et conflictuelles. C'est une des raisons pour lesquelles nous parlons plus haut d'envisager une réactivité à

¹³⁷ Bien qu'hautement improbable.

¹³⁸ Non hostile au sens où l'idéologie n'entre pas en compte dans l'acte destructeur, du fait de l'oubli de l'existence des déchets enfouis. Nous aborderons l'hostilité dans le paragraphe suivant.

¹³⁹ Encore que la pérennité de la présence d'eau est à prouver.

l'événement, c'est-à-dire envisager une conception du dispositif – non seulement physique – évolutive, en tant que processus.

Permettons-nous une parenthèse à ce propos : on remarque une tension conceptuelle dans les deux postures d'anticipation de l'entropie (informationnelle et physique). Comment articuler, en effet, une conception de dispositif mémoire qui soit évolutive, et qui porte à la fois une valeur durable (par exemple dans ses composantes physiques du marquage) ? Nous relevons un premier axe permettant de polariser les choix stratégiques de conception du dispositif sonore :

Axe évolutif vs durable relatif au dispositif physique

Pérennité structurelle ←————→ **Dispositif évolutif**

S'ajoutent à cet axe les imbrications et relations entre dispositif de marquage et dispositif mémoriel général. Si ces termes ne sont pas strictement opposés dans leur dimension pragmatique (un dispositif peut être pérenne puisqu'évolutif), ils constituent en tous cas une tension qui, sur les plans physique et sémiotique, demande à être résolue.

L'opposition idéologique, pour y revenir, peut être active ou passive. Quelles que soient les formes qu'elle revêt, elle incite à questionner la stratégie communicationnelle fondamentale, qui va diriger le partage des savoirs, des informations, les échanges de diverses natures qui vont être impulsés par le programme mémoire. Ce qui est en jeu ici (la condition de la communication), réside dans le rapport que l'Andra, et les acteurs associés à la recherche et aux réflexions communes autour de la mémoire collective, instaurent entre les objets de savoir et les sujets, mais également entre sujets impliqués dans le processus de communication. Ces sujets sont donc l'Andra elle-même, les acteurs liés au projet de près comme de loin, les personnes réceptrices des discours, globalement la ou les cultures voyant apparaître la problématique des déchets radioactifs. Cette relation entre sujets et objets de savoir comprend différentes dimensions. Nous reviendrons plus en détail notamment sur la nature des relations d'ordre cognitif que les choix discursifs peuvent impliquer. Mais puisque nous traitons pour l'instant du régime de l'action¹⁴⁰, nous suggérons une première approche des relations entre les actants en jeu dans la communication du programme mémoire. Ici, il s'agira plus précisément de la relation entre les sujets investis dans le processus de communication.

Si nous revenons à la modalisation factitive générale, le *mandat* évoqué pour le programme mémoire – et par voie de conséquence, pour le dispositif sonore – nous mène vers des considérations qui dépassent le seul programme d'action à prévoir pour le sujet. En effet, si l'on considère le mandat d'une transmission de la mémoire, il nous faut envisager les actants en jeu dans le processus de création des discours et de la mémoire. Nous suggérons ici d'avancer un peu plus la réflexion sur la manière avec laquelle on peut envisager ce mandat, au-delà du seul constat : « il nous faut faire transmettre la mémoire ».

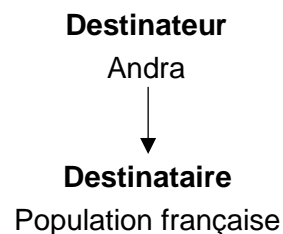
Concernant les actants*, il est clair que, de prime abord, nous sommes dans une situation de communication où s'enchevêtrent parties, régimes de croyance, et sémiotiques, constituant un « challenge » communicationnel. Ce défi est lui-même dû, si l'on raisonne en termes de

¹⁴⁰ Rappelons que nous approchons les trois types de rationalités du discours : action, passion et cognition.

modalisation^{*141}, aux enchevêtrements modaux qui se tiennent au croisement des parties, des sujets identifiables dans le processus communicationnel. Comment, en effet, relever et appréhender des modalités du savoir, du devoir, du croire, du vouloir, dans des ensembles aussi hétérogènes que ceux investis ici : institutions, discours scientifiques, discours techniques, acteurs politiques, « publics » – au pluriel –, populations. Tous peuvent être déclinés en une grande hétérogénéité modale incluant autant de principes d'action, de programmes, de contre-programmes, de stratégies et simulacres.

Il nous faut, si l'on veut pouvoir appréhender la problématique communicationnelle, réduire au maximum les entités en jeu. L'émetteur connaît plusieurs parties : d'une part l'Andra (les experts), laquelle fait partie d'un tout, et d'autre part un nous général (notre culture et civilisation). Ainsi, deux sujets parlent, le *Je* Andra, et le *Nous* culturel et générationnel, puisque nous émettons des messages en vue des générations futures.

Nous pouvons postuler que dans l'état actuel, le *nous* collectif délègue sa parole à l'Andra. Par conséquent, si nous nous restreignons à une observation synchronique, nous pouvons avancer que la relation entre deux interlocuteurs principaux peut, au moins dans un premier temps – c'est-à-dire au prisme de la situation actuelle –, être représentée ainsi :



Ne connaissant pas l'avenir institutionnel, nous émettons l'idée que le destinataire est à même d'être, à terme, contenu dans les populations détentrices de la conscience de l'existence du site. La cible et la source des messages viendraient alors à se confondre. Dans une telle perspective, nous passerions d'une communication verticale¹⁴² (les détenteurs des savoirs

¹⁴¹ Au sens sémiotique, voir l'entrée « modalités » dans le glossaire.

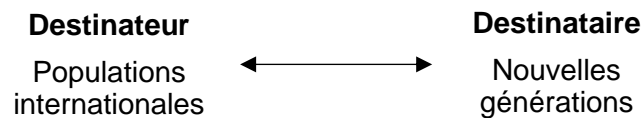
¹⁴² Les notions de « communication verticale » et « horizontale » sont issues des sciences de l'information et de la communication (ou « communication studies » aux États-Unis), notamment dans un cadre de recherches portant sur le management et l'organisation de la communication en entreprise, menées initialement et principalement dans les années 1970. Dans la description de la *complexité* d'une organisation d'entreprise, la verticalité « *se manifeste comme le nombre de niveaux hiérarchiques que comprend une organisation, relativement à sa taille* ». La division horizontale porte, elle sur le « *nombre de divisions ou de départements que l'on retrouve au sein d'une organisation* » ; in JABLIN F.M. & ROBICHAUD D., « Communication et structure formelle de l'organisation : une revue de la littérature », *Communication et organisation* [en ligne], 2, 1992 ; <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1575>

Les études des années 1970 portaient souvent sur des phénomènes précis, alimentant peu à peu une théorie plus générale. À titre de référence nous pouvons citer :

- GALBRAITH J. K., *Designing complex organizations*, Reading, MA : Addison-Wesley, 1973 ;
- PORTER L. W., LAWLER E. E., « Properties of organization structure in relation to job attitudes and job behavior ». *Psychological Bulletin*, 64,23-51, III 1965. ; DOI : 10.1037/h0022166 ;
- PORTER L. W., & ROBERTS K. H. « Communication in organizations ». In DUNETTE M. (Ed), *Handbook of industrial and organization psychology*, pp. 1153-1589, Chicago : Rand McNally, 1976. ;
- HAGE J., « An axiomatic theory of organizations », *Administrative Science Quarterly*, 10,289-320, 1965 ; DOI : 10.2307/2391470 ;
- HAGE J., AIKEN M. & MARRETT C. B., « Organization structure and communications », *American Sociological Review*, 36,860-871, 1971.

Quelques publications tendent à synthétiser les informations, notamment :

émettent des informations au grand nombre) à une communication horizontale (la communication est assumée en grande partie par la transmission des savoirs entre générations) :



La communication est alors dite horizontale, car elle n'émane pas d'une institution¹⁴³ détentrice des connaissances, mais est prise en charge par les cultures d'émergence des discours.

Entre ces deux étapes, la question des évolutions institutionnelles reste inapprochable. Seule la prévision d'une surveillance de site pour une durée de cinq siècles est à notre portée, à supposer que le modèle institutionnel actuel reste relativement similaire dans sa structure et son organisation. Nous pouvons tout de même préciser que l'Andra travaille dès à présent avec plusieurs de ses homologues, notamment suédois et américains, pour mettre en commun des savoirs relatifs aux recherches sur le stockage et la création d'une mémoire. Les contenus sont donc potentiellement amenés à être communs à un niveau international. Les étapes intermédiaires et finales restent néanmoins intangibles pour le moment.

Au sujet d'étapes intermédiaires, nous pouvons tout de même questionner le passage menant d'une communication verticale à la communication horizontale tout juste exposées. En effet, la question se pose quant à savoir si nous pouvons fonder nos stratégies sur l'hypothèse suivante : la communication institutionnelle et verticale, assurée à grande échelle et sur une durée suffisamment longue¹⁴⁴, suffira à créer une mémoire collective et susciter une transmission aux générations futures ? Plus exactement, reformulons l'interrogation ainsi : ce type de communication suffira-t-il à une acceptation et une assimilation assez importantes dans la (/les) culture(s) de réception pour que celle(s)-ci assure(nt) la transmission ? Pour l'exprimer en termes Lotmaniens¹⁴⁵, les informations feront-elles leur chemin de la périphérie vers le centre de la culture de référence ?

À cet égard, nous suggérons que le dispositif mémoire doit pouvoir non seulement disposer d'une pérennité sémiotique, et d'un fort potentiel mémoriel, mais aussi être susceptible d'inclure dans une certaine mesure les populations au sein du dispositif, de sorte que la mémoire ne soit pas un artefact créé par une instance autonome, mais qu'elle soit construite dans une dimension communicationnelle et inclusive, favorisant par là-même les attitudes bénéfiques pour porter et transmettre cette mémoire. Ces propos dépassent clairement la question du dispositif sonore, néanmoins ce dernier sera impacté par les choix stratégiques émis sur un niveau plus global. Nous appelons donc ici à réfléchir, même sommairement, à ce que pourrait être une communication inclusive, voire interactive qui entreprend la place des publics dans le processus de création d'une mémoire et des discours.

- BERGER C.J., & CUMMINGS L. L., « Organizational structure, attitudes, and behaviors », in STAW B. M. (Ed), *Research in organizational behavior* (Vol. 1, pp. 169-208). Greenwich, CT : JAI Press, 1979. ;
- MONGE P. R., & EISENBERG E. M., « Emergent communication networks », in PUTNAM L. L., JABLON F. M., ROBERTS K. H., & PORTER G. W., (Eds), *Handbook of organizational communication*, Beverly Hills, CA, Sage, 1987, pp. 304-342.

¹⁴³ Quand bien même une structure encore existante peut conserver et diffuser les textes.

¹⁴⁴ A partir de quand peut-on considérer celle-ci comme suffisamment longue ?

¹⁴⁵ LOTMAN Y., *La sémiotique*, Limoges, PULIM, 1999.

Cette dernière remarque suggère une interaction dans les processus de création et d'émission des discours, mais aussi éventuellement une inclusion des sujets dans le processus d'émission : pour le dispositif physique, par exemple, nous avons émis l'hypothèse d'un dispositif qui nécessite une action de la part d'individus pour générer du son. Une telle éventualité fait émerger un axe de conception signalétique en rapport avec les logiques jonctives, avec d'un côté un marquage sonore en *autonomie fonctionnelle* (à ne pas confondre avec l'autonomie sémiotique, sur laquelle nous reviendrons), qui, donc, ne demande aucune action humaine pour diffuser du son ; à l'opposé, nous retrouvons la *dépendance fonctionnelle* (laquelle passe par l'interaction avec des individus qui peuvent « enclencher » le dispositif), avec une action nécessaire pour émettre du son. Cette dernière peut d'ailleurs être envisagée comme volontaire ou involontaire :

Axe de l'inclusion vs exclusion relative au dispositif physique



En lieu de terme intermédiaire, nous pouvons imaginer que le dispositif physique demande une action régulière et ponctuelle de sorte qu'il continue d'émettre du son. Cette dernière possibilité introduit l'éventualité d'une valeur rituelle au marquage et à la conservation de la mémoire, appelant ponctuellement – et pour convoquer une image triviale – à « remonter » la machine.

Concernant la dimension communicationnelle, nous appelons à se questionner sur les formes susceptibles d'inclure les publics dans la mise en place des discours aux générations futures. Comment recueillir un feedback sur les idées émises par l'Andra ? Comment le son peut-il contribuer à construire des discours culturels ?

Nous pourrions, par exemple, envisager de recourir au son par d'autres procédés que le seul marquage de site – lesquels seraient complémentaires à la signalétique sonore et à la communication globale du programme mémoire. Ceux-ci peuvent se faire sur le modèle du conservatoire/musée (sonothèque, scénographie muséale), ou bien par la mise en place d'enregistrements de voix composant un recueil de témoignages.

Pour résumer, nous avons, face aux impondérables et aux zones obscures de l'évolution culturelle, des suggestions d'axes communicationnels et/ou de conception du dispositif physique.

En vue d'arriver à l'objectif principal d'une communication horizontale et intergénérationnelle, il faudra mêler à l'expérience et aux connaissances dégagées par les recherches actuelles, une capacité d'adaptation aux évolutions culturelles et sociétales. Autrement dit se montrer sensible à l'événement pour qu'une rétrolecture soit possible. Cette ouverture à l'événement passe par la structure même de la communication, des processus de conception et d'émission des discours, et des supports et moyens porteurs de ces discours.

Nous suggérons deux mouvements pour envisager le passage d'une communication verticale à une communication horizontale :

- D'une part, la conception d'une communication bidirectionnelle, passant par l'inclusion des publics, en recueillant un « feedback » sur les approches de la mémoire et des stratégies de diffusion de message. Le feedback peut lui-même être actif (tel qu'envisagé à l'instant, avec des retours explicitement formulés sur la perception des discours, et une conception ou réadaptation des discours avec les publics) ou passif, par exemple en mettant en place des expériences auxquelles les individus peuvent participer pour nourrir les observations scientifiques. Dans le cas du son par exemple, ce pourrait être une expérience sonore qui passe par une scénographie dont les éléments sont à la fois informationnels, créatifs, ludiques et expérimentaux.
- D'autre part, un dispositif évolutif, processuel, qui passe par la réactualisation des discours. Ce dispositif pourrait alors, par exemple, faire office de témoin de l'action du temps sur les composantes physiques, mais aussi des évolutions culturelles et perceptives vis-à-vis du son. Ce dernier serait aussi une condition de la mémoire à travers ses différentes phases de conception et de réalisation. Nous pourrions alors imaginer que la modalité sonore permette d'envisager la mémoire et la communication déployée par l'Andra, comme dépassant la seule composante /déchets radioactifs/ : la mise en place d'une dynamique conservatrice et muséale permet d'inclure une variété de discours (par-delà le discours propre au marquage sonore), passant par la modalité sonore (témoignages audio). Cela permettrait aussi de générer un méta discours sur les travaux autour du dispositif sonore.

Conclusion

Nous avons donc un dispositif qui, d'une part, doit être capable d'émettre un ou des messages (faire savoir), et d'autre part susceptible de porter la mémoire à travers des discours dont les ensembles signifiants et les formes disposent (i) d'une pérennité sémiotique, et (ii) d'une forte capacité mnésique à l'échelle individuelle et collective. Il contribuerait ainsi au mandat propre au programme mémoire.

En considérant sur un plan large les résistances possibles, nous voyons que la pérennité du dispositif sonore passe par les points suivants :

- Le *marquage de site* implique une durabilité physique prenant en compte l'entropie et les résistances humaines.
- Les *discours sonores* doivent disposer d'une durabilité sémiotique.
- La durabilité sémiotique doit être mise en relation avec un potentiel mnésique de la *morphologie sonore*, laquelle trouve son fondement dans l'activité cognitive.
- Le *dispositif sonore* doit disposer d'une marge évolutive, pour envisager les retours d'expérience et les évolutions culturelles voire perceptives.
- Il doit faire partie, autant que possible, d'une communication inclusive et bidirectionnelle favorisant, à terme, la dynamique d'une communication horizontale.

Ces dynamiques inclusives peuvent être projetées sur le rapport entre sujet et *dispositif physique*, lequel peut être envisagé selon les mouvements de conjonction et de disjonction. Nous en avons tiré l'axe conceptuel de l'*inclusion vs exclusion* relative au dispositif sonore, impliquant une autonomie ou une dépendance fonctionnelle, lesquelles soulèvent une nouvelle série de questionnements, que nous traiterons au chapitre suivant. Ce rapport est à croiser avec la relation sujet / site d'enfouissement, dans une dynamique de *localisation* ou de *détournement*. Il devra aussi comprendre les coïncidences d'ordre sensible, thymique*,

sémantique et sémiotique pour trouver une cohérence entre les dimensions pragmatique, passionnelle et cognitive.

Nous avons vu que le *marquage de site* peut disposer d'une morphologie unique ou d'une syntaxe comprenant des morphologies diverses. Nous en avons tiré l'axe de l'*unicité* vs *multiplicité* morphologique, qui implique, ici encore, de penser le rapport entre les niveaux pragmatique, passionnel et cognitif pour comprendre les incidences liées à une des positions conceptuelles.

Toujours du point de vue du dispositif physique, le rapport entre *dispositif évolutif* et pérennité structurelle nécessite soit une prise de position exclusive, à l'extrême des deux postures de conception, soit un équilibre permettant d'assurer une pérennité structurelle tout en conservant une marge d'évolution. Logiquement, les choix introduits par cet axe auront une forte incidence sur la morphologie sonore ; l'équilibre entre pérennité structurelle et marge d'évolution vaut aussi pour la dimension physique et perceptive du son.

La dimension pragmatique nous a permis d'envisager des modalités de conception du dispositif de marquage de site à travers ses effets concrets sur les récepteurs : éloigner ou rapprocher, localiser ou détourner, inclure ou exclure. Nous avons vu que ces modalisations de la fonction du dispositif de marquage sont corrélées aux autres rationalités du discours : passion et cognition. En effet, dans le carré des logiques jonctives, nous avons relevé que la thymie* participe de la dimension pragmatique, mais conditionne également le déploiement sémantique (l'on pense à l'exemple de la gradation *alerter, avertir, informer*). Il convient à présent d'ouvrir la réflexion sur la conception signalétique à travers les plans sensible, émotionnel et passionnel.

CHAPITRE II. La rationalité de la Passion

Dans cette partie nous ne cherchons pas à apporter une liste exhaustive des possibilités conceptuelles offertes par le régime de la passion. Comme pour celui de l'action, et par la suite, de la cognition, il s'agit d'envisager les principes de conception signalétique par le prisme d'une des rationalités du discours. De plus, nous verrons que les connaissances sont encore trop lacunaires pour entreprendre la complexité de cette rationalité vis-à-vis des expressions sonores. Nous observerons donc les questions qu'elle soulève et celles que ces travaux devront traiter, en étayant nos réflexions par quelques considérations théoriques.

Le régime de la passion, comme nous l'avons dit, relève de la dimension thymique*, elle constitue par conséquent le lien entre l'expérience du corps et les orientations sémantiques que ce corps, sensible, attribue aux sensations et perceptions.

À propos de la catégorie thymique, Greimas nous dit :

« Il s'agit d'une catégorie "primitive", dite aussi proprioceptive, à l'aide de laquelle on cherche à formuler, très sommairement, la manière dont tout être vivant, inscrit dans un milieu, "se sent" lui-même et réagit à son environnement, un être vivant étant considéré comme "un système d'attractions et de répulsions". »¹⁴⁶

Fondamentalement, donc, elle concerne les mouvements du sujet en relation avec les objets de perception qui l'entourent et qui constituent un univers perceptif. C'est bien son caractère « primitif » qui nous intéresse ici : ou comment, de sensations menant à des perceptions, l'humain peut reconstruire une morphologie, lui donner une valeur et l'insérer dans un système de valeurs. Nous identifions, par le biais de la passion, un niveau fondamental de la perception et de la signification, la *proprioception* constituant un lieu d'échanges, de liens perceptifs.

La signification naît du rapprochement de deux domaines : l'un extérieur et l'autre intérieur. Ce rapprochement est opéré par le *corps propre*, conçu comme une « enveloppe sensible » qui détermine et délimite ces deux domaines. À ces trois termes correspondent trois univers dits *extéroceptif*, *intéroceptif*, et *proprioceptif*. Ces univers relèvent d'autant de perceptions, lesquelles donnent respectivement « la perception du monde extérieur, la perception du monde intérieur et la perception des modifications de l'enveloppe-frontière elle-même »¹⁴⁷. Le monde intérieur et le monde extérieur sont traditionnellement associés au plan de l'expression et au plan du contenu¹⁴⁸. La proprioception est alors à la fois le lieu et la condition du rapprochement des deux plans (la *fonction sémiotique*), mais aussi un univers appartenant à la perception du corps propre et de la chair sensible – un lieu où les dynamiques et mouvements perceptifs se mettent en place.

La passion, en discours, est le lieu du corps sentant, et agit principalement sur les catégories de la *présence* que sont l'*intensité* et la *quantité* : « elle synthétise, noue et solidarise les tensions de la présence »¹⁴⁹. Le corps propre est immergé dans un espace, que l'on nomme champ de présence. Ce champ est justement traversé par des *présences*, qui, sur la base de sensations, de perceptions, se manifestent de manière plus ou moins claire, figurée, saisissable, durable, etc. La présence est en soi antérieure à la figure, elle se donne d'abord dans une certaine *intensité* :

¹⁴⁶ GREIMAS A.J., *Du sens II*, Paris, Seuil, 1983, p. 93.

¹⁴⁷ FONTANILLE J., *Sémiotique du discours*, Limoges, PULIM, 2003, p.36.

¹⁴⁸ GREIMAS A.J., *Sémantique Structurale*, Paris, Formes Sémiotiques, PUF, 2002.

¹⁴⁹ FONTANILLE J., *ibidem*, p. 212.